

**MAIRIE DE CANTE**

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**SEANCE DU 04 AVRIL 2023****Nombre de conseillers**

- en exercice : 10
- présents : 07
- votants : 07
- absents : 03
- exclus : 00

Date de convocation et
d'affichage :

28/03/2023

OBJET

Audit
Énergétique
à la salle
polyvalente

Acte rendu exécutoire
après le dépôt en
Sous-Préfecture
de Pamiers le
07 avril 2023
et publication du
07 avril 2023

Le Maire certifie, sous sa
responsabilité, le caractère
exécutoire de la présente
délibération.

Le secrétaire de séance

Nadine CLAPIER

Le Maire,

Eric CANCEL

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril, à 17 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CANTE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la commune, sous la présidence de M Eric CANCEL, Maire.

Étaient présents : M Eric CANCEL, M Philippe BISOGNIN, Mme Marion LAFFITTE DE PETIT, M Jean-Jacques GIMENO, M Sébastien CATHALA, Mme Nadine CLAPIER, M Hubert GRAS

Étaient excusés : Mme Wendy BURG, Mme Jacqueline CHATELAIN, M Nicolas BLANCHOT,

Mme Nadine CLAPIER a été nommée secrétaire

M le Maire informe :

Dans le cadre de la réhabilitation de la salle polyvalente, la commune a fait une demande de subvention « rénovation énergétique » au SDE 09 et à la DETR.

Pour prétendre à ces subventions, il convient de faire réaliser un audit énergétique qui permettra d'apprécier le « gain » avant et après travaux. La société SAS ECOBE propose un devis de 1 080.00€ TTC pour la réalisation de cet audit.

M le Maire demande aux membres du conseil de l'autoriser à signer ce devis.

Le conseil municipal, à l'unanimité accepte la proposition de M le Maire et le mandate pour élaborer et signer tout document afférent.

Pour extrait conforme